



Nouvelles du C.A.

Volume 18, n°2 (N° 416, 25 novembre 2020)

Rapport financier annuel 2019-2020

La directrice des finances et des entreprises autofinancées, Mme Nancy Duncan, a présenté aux membres les résultats au 30 juin 2020.

L'année 2019-2020 a été marquée par l'introduction du nouveau modèle de financement des collèges, soit FABRES, et par la fermeture des collèges le 13 mars à cause de la pandémie. Le nouveau modèle de financement a été accompagné d'un réinvestissement important ce qui a permis au Collège de présenter un budget équilibré en juin 2019.

Lors de la révision en janvier 2020, le Collège a dû constater un déficit anticipé de plus de 630 000 \$, lequel incluait le remboursement de l'emprunt autofinancé de 300 000 \$.

Au 30 juin 2020, le Collège présente donc un surplus de 684 003 \$ avant le virement de 305 760 \$ pour le remboursement de l'emprunt autofinancé et des immobilisations acquises à même le fonctionnement. Cela laisse donc un surplus net de 378 243\$.

Mme Nancy Duncan a présenté quelques faits saillants de l'année financière 2019-2020 et la situation du solde de fonds :

- Solde de fonds au 30 juin 2019 : 2 673 926 \$
- Opérations 2019-2020 : 378 243 \$ (surplus)
- Solde de fonds au 30 juin 2020 : 3 052 169 \$
- Solde de fonds estimé au 30 juin 2021 : 2 223 519 \$

Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2020-2021

Le conseil d'administration a nommé la firme Raymond Chabot Grant Thornton à titre d'auditeur indépendant du cégep du Vieux Montréal pour l'exercice financier 2020-2021 (5e année du mandat) selon les honoraires de 32 000 \$.

Régime d'emprunt ou mandat du ministère des Finances du Québec pour un emprunt à long terme

Le conseil d'administration a mandaté le ministère des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour effectuer un emprunt à long terme pour un montant maximum de 12 095 855 \$.

L'emprunt éventuel servira à refinancer des emprunts à long terme échus et à rembourser des dépenses d'investissements déjà effectuées, le tout étant actuellement financé à court terme par des emprunts temporaires contractés à cette fin (marge de crédit).

Contrat de préachat du système de ventilation de la piscine

Le cégep du Vieux Montréal procédera, au cours des trois prochaines années, au remplacement des systèmes de ventilation de son centre sportif (bloc C), ces derniers ayant dépassé leur durée de vie utile et montrant des signes de détérioration plus ou moins avancés. La première phase de ces travaux aura lieu à l'été 2021, alors que le système de ventilation de la piscine sera remplacé.

À cet effet, le Collège souhaite effectuer la précommande pour la fourniture de l'unité de ventilation no 4 (piscine) afin d'éviter des retards dans la livraison de ces équipements et ainsi assurer la progression des travaux selon l'échéancier établi.

Le conseil d'administration a autorisé la précommande de l'unité de ventilation à l'entreprise Ingénia Technologies inc., afin qu'elle prépare les dessins d'atelier et qu'elle en débute la fabrication.

Contrat de construction pour la modernisation des escaliers mécaniques

Le cégep du Vieux Montréal souhaite octroyer un contrat de construction pour la modernisation des vingt (20) escaliers mécaniques de son immeuble principal. Les travaux demandés devront être réalisés durant les intersessions d'été, de la fin du mois de mai à la fin du mois d'août, sur une période de quatre (4) années consécutives, soit de 2021 à 2024.

Le Collège a publié un appel d'offres public le 28 octobre 2020 dans le but de conclure un contrat de construction pour la modernisation des escaliers mécaniques. À la suite de demandes des entrepreneurs, et afin de favoriser la réception d'un plus grand nombre de soumissions, la réception des soumissions a été reportée du 18 novembre 2020 au 1er décembre 2020.

Le conseil d'administration a autorisé l'octroi du contrat de construction pour la modernisation des escaliers mécaniques au plus bas soumissionnaire conforme qui sera identifié à la fin du processus d'appel d'offres, pour un montant maximal de 1 800 000 \$ avant taxes.

Contrat de travaux de construction pour le réaménagement de l'accueil et de l'encadrement scolaire

Le Collège souhaite procéder au réaménagement et à la réfection de l'accueil de l'Encadrement scolaire, situé au 3e étage de son bâtiment principal. Les travaux doivent débuter le 3 mai 2021 et devront être achevés au plus tard le 16 juillet 2021.

Les membres du conseil ont autorisé l'octroi du contrat de travaux de construction à l'entreprise Melma Construction inc., pour un montant maximal de 231 150 \$ avant taxes et une somme supplémentaire de 23 115 \$ pour couvrir les contingences.

Supplément au contrat de travaux de construction pour la réalisation des travaux de réfection de son réseau d'eau chaude domestique et de chauffage d'eau de piscine

Le Collège a procédé à un appel d'offres public en février 2020 au terme duquel un contrat de construction pour la réalisation des travaux de réfection de son réseau d'eau chaude domestique et de chauffage d'eau de piscine a été octroyé à l'entreprise B2 Tuyauterie Industrielle inc., pour un montant de 475 000 \$ avant taxes. Une provision budgétaire additionnelle de 47 500 \$ avait été ajoutée pour les contingences.

Les travaux ont débuté au mois de mars 2020 et devaient être achevés au début octobre 2020. Étant donné l'arrêt des chantiers et le retard de livraison de certaines composantes dû à la pandémie, la fin du projet est retardée au mois de janvier 2021.

En raison des conditions de chantier, des erreurs et omissions en ingénierie et à l'ajout de travaux non prévus à la portée initiale, plusieurs directives de chantier ont été émises tout au long du projet et les coûts du projet dépassent le montant autorisé.

Le conseil a autorisé une somme supplémentaire de 20 000 \$ au contrat de construction de l'entreprise B2 Tuyauterie Industrielle inc. pour finaliser les travaux demandés à l'avenant de modification.

Programmes d'attestation d'études collégiales en jeux vidéo

Des révisions pour trois programmes d'AEC en jeux vidéo s'avéraient nécessaires :

- Animation 3D orientée jeu vidéo (NTL.20)
- Modélisation 3D orientée jeu vidéo (NTL.19)
- Design de niveau de jeu vidéo (NTL.18)

Les programmes révisés ont été adoptés par le conseil d'administration.

Actualisation du programme d'attestation d'études collégiales en Techniques d'inspection et de sécurité du bâtiment

Le cégep du Vieux Montréal offre depuis 2005 le programme d'attestation d'études collégiales en Inspection de bâtiments. Ce programme a été révisé une première fois en 2008 et certains constats motivaient une nouvelle mise à jour de ce programme.

Le conseil d'administration a adopté le programme d'AEC révisé en Techniques d'inspection et de sécurité du bâtiment tel que présenté lors de la rencontre.

Calendrier scolaire 2021-2022

Le conseil d'administration a adopté le calendrier scolaire 2021-2022. Le projet de calendrier a fait l'objet d'une consultation auprès de la commission des études qui a donné un avis favorable le 5 novembre 2019.

Rapport annuel d'activités 2019-2020

Pour satisfaire aux exigences de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le Collège doit procéder annuellement à une reddition de comptes dans le but de démontrer l'adéquation entre sa mission, son plan stratégique, ses obligations législatives, ses capacités organisationnelles et ses résultats.

Cette reddition de comptes prend la forme du Rapport annuel d'activités 2019-2020 du cégep du Vieux Montréal, document qui a été adopté par le conseil d'administration.

Dotation à la Direction de la formation continue et aux entreprises

Le conseil d'administration a procédé à la nomination de M. Éric April à titre de directeur de la formation continue et aux entreprises. Au terme du processus de sélection, sa candidature a été le choix unanime du comité de sélection et du conseil d'administration.

Titulaire d'une maîtrise en administration scolaire de l'Université de Montréal, M. April possède un large éventail d'expériences et de réalisations professionnelles. Jusqu'en août 2020, il assurait la direction du CCSI de l'Ouest, pendant le congé de maternité de la titulaire. Dans le cadre de ce mandat, il a eu l'occasion de développer des projets d'envergure en plus de développer de multiples collaborations avec les services et départements du Collège.

Dotation à la Direction des finances et des entreprises autofinancées

Le conseil d'administration a procédé à la nomination de M. Éric Poirier à titre de directeur des finances et des entreprises autofinancées. Au terme du processus de sélection, sa candidature a été le choix unanime du comité de sélection et du conseil d'administration.

Détenteur d'un MBA en comptabilité ainsi que d'un baccalauréat en administration des affaires, M. Poirier est comptable professionnel agréé depuis plus de dix ans. À l'emploi du CVM depuis 2017 à titre de coordonnateur des finances, il a eu l'occasion de se familiariser avec les aspects opérationnels du service des finances et a acquis une bonne connaissance du Collège et de sa culture organisationnelle.

Rapport annuel 2019-2020 du Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRISPESH)

Le conseil d'administration a adopté le rapport annuel 2019-2020 du CRISPESH.

Ce rapport fait état des contextes externes et internes qui ont influencé l'atteinte des résultats tout au long de l'année 2019-2020. Si des éléments de l'environnement externe comme la pandémie ont eu une incidence sur l'atteinte de certains objectifs, l'évolution du contexte organisationnel et des ressources, ainsi que la consolidation de la collaboration entre le CRISPESH et ses deux collèges affiliés ont favorisé le développement du Centre.

De plus, le rapport donne une description succincte des cas à succès en recherche appliquée, en aide technique, en formation et en diffusion d'information. Sont également présentés le développement des réseaux de collaborateurs, des aperçus d'activités du CCTT dans le cadre de la Convention d'aide financière de mars 2018 et la mutualisation de l'expertise.

Nominations à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration

Selon les dispositions de l'article 4.4 du Règlement numéro 1 de régie interne du cégep du Vieux Montréal, le conseil procède à des nominations à la présidence et à la vice-présidence lors de l'assemblée annuelle.

Le conseil a nommé Mme Edwige Nelson à la présidence et M. Jérôme Dubé à la vice-présidence.

Nominations des membres du comité exécutif

Selon les dispositions de l'article 5.4 du Règlement numéro 1 de régie interne du cégep du Vieux Montréal, le conseil nomme les membres de son comité exécutif lors de l'assemblée annuelle.

Le conseil d'administration a nommé :

- Mme Mylène Boisclair, directrice générale (membre d'office)
- Mme Nathalie Giguère, directrice des études (membre d'office)
- Mme Edwige Nelson
- M. Jérôme Dubé
- M. Luc Bouchard
- Mme Nadine Gelly

Nominations au comité sur la gouvernance

Le comité sur la gouvernance a pour mandat de faire des recommandations au conseil d'administration en vue de l'adoption et de l'application d'un ensemble de processus de gouvernance qui respectent les obligations légales du Cégep et reflètent les meilleures pratiques et les tendances actuelles en matière de saine gouvernance, et ce, dans le respect des principes de responsabilité, d'intégrité, d'équité et de transparence.

Pour composer le comité sur la gouvernance 2020-2021, le conseil d'administration a nommé :

- Mme Audrey De Rancourt-Raymond, à titre de présidente du comité;
- Mme Edwige Nelson, à titre de deuxième membre du comité;
- Mme Mylène Boisclair, à titre de troisième membre du comité.

Prochaine réunion

La prochaine rencontre se tiendra le 17 février 2021 (assemblée annuelle), à 17 h 30.

*Le bulletin **Des nouvelles du CA** est publié par la
Direction des communications et des affaires corporatives*